

Gouvernance d'entreprise

Actionnaires de SES¹

	Nombre d'actions	Droits de vote représentés par les FDRs/actions détenus	Droits économiques représentés par les FDRs/actions détenus
Actions de catégorie A			
Groupe Sofina	18 800 000	3,76 %	4,70 %
Luxempart S.A.	11 538 264	2,31 %	2,89 %
Santander Telecommunications S.A.	10 000 000	2,00 %	2,50 %
Autres actionnaires	9 418 587	1,89 %	2,36 %
Actions détenues sous forme de FDRs (flottant)	283 228 279	56,70 %	70,88 %
Total des actions de catégorie A	332 985 130	66,66 %	83,33 %
Actions de catégorie B			
BCEE	54 336 756	10,88 %	5,44 %
SNCI	54 329 979	10,88 %	5,44 %
Etat du Grand-Duché de Luxembourg	57 825 830	11,58 %	5,79 %
Total des actions de catégorie B²	166 492 565	33,33 %³	16,67 %
Total			
Nombre total d'actions (droits de vote)	499 477 695	100 %	100 %
Nombre total d'actions (droits économiques)	399 582 156		

¹Principaux actionnaires à la date du 3 mars 2009.

²Une action de catégorie B donne droit à 40 % des dividendes versés aux actions de catégorie A.

³Chiffres arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B paraissent détenir 33,34 % des droits de vote de la société, alors qu'en fait ils détiennent un tiers du droit de vote.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

Introduction

SES est cotée à la Bourse de Luxembourg et à Euronext Paris. La société respecte à la fois les « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise » adoptés par la Bourse de Luxembourg (son marché national), et les règles de gouvernance appliquées par les sociétés cotées à Paris (où s'échangent la plupart des FDR de SES). Lorsque ces règles entrent en conflit, SES se conforme aux règles préconisées par la Bourse de Luxembourg. Par exemple, en ce qui concerne la publication de la rémunération individuelle des membres de son Comité exécutif, SES publie le montant total des rémunérations directes et indirectes versées aux membres du Comité exécutif en faisant une distinction entre la partie fixe et la partie variable de cette rémunération.

SES respecte et applique toutes les recommandations des « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise », sauf deux. Contrairement à la recommandation 3.9 qui préconise que les comités spécialisés constitués par le Conseil d'administration ne devraient exercer qu'un rôle consultatif, le Conseil d'administration de SES a délégué une partie de son pouvoir décisionnaire au Comité de rémunération. La charte du Comité de rémunération est publiée intégralement sur le site de la société (www.ses.com).

SES ne se conforme pas non plus à la recommandation 10.7, en vertu de laquelle tout actionnaire détenant au moins 5 % du capital de la société peut soumettre au Conseil d'administration des propositions concernant l'ordre du jour de l'assemblée générale. En cette matière, SES applique le droit luxembourgeois qui accorde ce droit à tout actionnaire détenant au moins 10 % du capital. Cette divergence entre les statuts de SES et la recommandation 10.7 n'a aucun effet, étant donné qu'aucun actionnaire nominatif ne détient actuellement plus de 5 % et moins de 10 % du capital de la société.

Au cours des dernières années, SES a renforcé le flux d'informations mises à la disposition des actionnaires, essentiellement par le biais de son site internet.

La rubrique du site consacrée à la gouvernance d'entreprise est régulièrement mise à jour et contient la dernière version en date des statuts de la société, la charte de gouvernance de l'entreprise et celle des différents comités du Conseil d'administration. Cette rubrique informe également sur la composition et la mission du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi que sur celles du Comité exécutif.

Principes organisationnels

Créée le 16 mars 2001, SES est une société constituée au Luxembourg. A la suite de l'acquisition de GE AMERICOM le 9 novembre 2001, SES est devenue la société mère de SES ASTRA, entreprise initialement fondée en 1985. En complément de ses obligations légales et réglementaires ainsi que des statuts de SES, le Conseil d'administration a approuvé un ensemble de règlements internes. Le plus récent texte amendé des statuts, datant du 26 juin 2008, peut être consulté sur le site de la société.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires

En vertu du droit luxembourgeois des sociétés, toute assemblée des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, représente l'intégralité de l'actionariat de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus, et les résolutions adoptées lors de ces assemblées s'imposent à tous les actionnaires, qu'ils soient présents ou absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

Les réunions sont présidées par le Président ou, en son absence, par l'un des Vice-Présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'assemblée.

Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la société au moins huit jours ouvrables avant la réunion, est autorisé à participer et à voter à l'assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'assemblée en désignant un représentant qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

La société a émis des actions de catégorie A et de catégorie B.

Les actions des catégories A et B disposent des mêmes droits, sauf que les actions de la catégorie B, détenues par l'Etat luxembourgeois et par deux entités détenues à 100 % par ce dernier, donnent droit à 40 % du dividende versé aux actionnaires de la catégorie A ou, en cas de dissolution de la société, à 40 % du produit net de la liquidation. Les actions de la catégorie B ne peuvent pas être négociées librement.

Chaque action, de catégorie A ou de catégorie B, donne droit à un vote. Conformément aux statuts de la société, un actionnaire de la catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, s'il n'a pas reçu l'accord préalable de l'assemblée générale. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de la catégorie A.

Un actionnaire ou un actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, doit en informer le Président du Conseil d'administration. Le Président informe aussitôt le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement dispose d'un délai de trois mois pour s'opposer à cette acquisition s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public.

Si aucune opposition n'est formulée par le gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à la majorité prévue par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, autoriser la partie requérante à acquérir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société.

Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'assemblée générale annuelle et sera informé, par courrier recommandé au moins vingt jours avant l'assemblée, de l'heure à laquelle elle se déroulera, de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à approuver. Chaque actionnaire recevra également une copie des états financiers annuels et consolidés, bilan et compte de résultat de la société inclus.

Les détenteurs des certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la société sont représentés à l'assemblée par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, qui agit en qualité de fiduciaire. Chaque FDR représente une action de la catégorie A. Un détenteur de FDR qui souhaite assister en personne à l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A. Pour faciliter la participation des détenteurs de FDR à l'assemblée, la société couvre les frais de conversion applicables, à concurrence de 10 000 FDR, pendant la période précédant l'assemblée générale annuelle.

Les détenteurs de FDR sont notifiés par voie de presse de l'assemblée et des résolutions proposées. Le fiduciaire communiquera les propositions de résolutions aux deux systèmes de compensation internationaux afin de permettre aux détenteurs de FDR de donner leurs consignes de vote au fiduciaire à temps pour l'assemblée. Dans le même temps, les résolutions proposées pourront être consultées sur le site internet de la société. A défaut d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des actions de la catégorie A et des actions de la catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'assemblée sera reconvoquée conformément aux statuts. L'assemblée pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Toutes les résolutions de l'assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit le premier jeudi du mois d'avril à 10h30. L'assemblée générale tenue en avril 2008 a réuni 98,90 % des actionnaires de la société. Cependant, les 29 275 632 FDR détenus par SES n'ont pas participé aux votes, ramenant ainsi la participation aux votes à 93,41 % des actions de la société.

Au cours de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 avril 2008, le Conseil d'administration de SES a été réélu pour trois ans. Les actionnaires ont élu les dix-sept candidats proposés sur recommandation du Comité de nomination de SES. Le candidat qui n'avait pas reçu l'appui du Comité de nomination n'a pas été élu. En tant que nouvelle membre du Conseil, Mme Bridget Cosgrave a été informée par la direction sur l'activité et les principes de gouvernance de la société avant de participer à la première réunion du Conseil.

Les actionnaires ont par ailleurs approuvé les résultats financiers de l'exercice 2007 et l'affectation des bénéfices de l'exercice 2007, ont donné décharge au réviseur d'entreprises et aux administrateurs, ont reconduit pour une année supplémentaire le mandat de Ernst & Young en tant que réviseur de la société, ont autorisé SES à procéder au rachat de ses propres actions et ont approuvé la proposition d'augmenter la rémunération versée aux administrateurs.

Le 26 juin 2008, le Conseil d'administration de SES a tenu une assemblée générale extraordinaire au siège social de la société, au Château de Betzdorf, au Grand-Duché de Luxembourg. Cette assemblée, qui a réuni 99,95 % des actionnaires de la société, avait pour objet principal l'annulation des actions des catégories A et B rachetées par SES dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions. La deuxième résolution visait à amender le montant du capital mentionné dans l'article 4 des statuts de SES

afin de tenir compte de l'annulation des actions détenues par la société. Ces deux résolutions ont été approuvées à l'unanimité des voix exprimées durant l'assemblée.

Les procès-verbaux de ces deux assemblées ainsi que les résultats détaillés des votes exprimés sont disponibles sur le site internet de la société.

Le Conseil d'administration et ses comités

Mission

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la société. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la société et l'affectation des résultats, le modèle économique à moyen terme et le budget annuel consolidé de la société, ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Il approuve également les investissements majeurs, et assume, vis-à-vis des actionnaires et des tiers concernés, la responsabilité de la gestion journalière de la société qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

Suite à son élection par les actionnaires en avril 2008, le Conseil d'administration de SES est composé de dix-sept administrateurs, tous non exécutifs. Conformément aux statuts de la société, 11 membres du Conseil représentent les détenteurs d'actions de la catégorie A et les détenteurs de FDR, et les six autres représentent les détenteurs d'actions de la catégorie B. Les mandats des administrateurs actuels arriveront à terme le jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires en avril 2011. Le Président du Conseil d'administration, M. René Steichen, a été élu par les membres du Conseil au cours de la séance du 3 avril 2008 qui a suivi l'assemblée générale annuelle. M. René Steichen est actuellement assisté par deux Vice-Présidents, MM. François Tesch et Jean-Paul Zens, chacun élu sur la base des propositions soumises par les administrateurs représentant les actionnaires des catégories A et B.

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, sur proposition du Comité de nomination et à titre provisoire, pourvoir le poste vacant par vote à la majorité simple. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires confirmera l'élection du nouvel administrateur qui mènera à terme le mandat de l'administrateur dont le siège est devenu vacant. Il n'y a actuellement aucune vacance au Conseil d'administration de SES.

Conformément au règlement interne, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient pas avec la société ou ses cadres des rapports susceptibles d'influencer son jugement.

Afin d'être considéré comme indépendant, un administrateur devra :

- ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de douze ans ;
- ne pas avoir été salarié ou cadre de la société au cours des cinq dernières années ;
- ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la société au cours des trois dernières années ; et
- ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5 % des actions de la société.

Dix parmi les 17 administrateurs sont considérés comme étant indépendants. Il s'agit de Mme Bridget Cosgrave et de MM. Marcus Bicknell, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Jacques Espinasse, Robert W. Ross, Christian Schaack, Terry Seddon, Marc Speeckaert, Gerd Tenzer et François Tesch.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, sans tenir compte des abstentions. Tout contrat important que la société, ou une de ses filiales détenues à part entière, a l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, plus de 5 % des actions de la société, doit être soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a ainsi approuvé la participation des détenteurs d'actions de la catégorie B au programme de rachat d'actions de la société, nécessaire afin que la société puisse annuler les actions rachetées.

Activités du Conseil d'administration en 2008

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2008, avec un taux de participation moyenne des membres de plus de 92 %, chaque administrateur ayant assisté au moins à quatre des six réunions du Conseil. Après approbation par le Comité d'audit, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés de 2007, ainsi que le dividende proposé et les résultats du premier semestre 2008. En 2008, le Conseil d'administration a approuvé un nouveau plan stratégique et un plan d'entreprise pour la période 2008–2015, qui ont servi de base de référence au budget de 2009 examiné par le Conseil en décembre.

Suite à son élection le 3 avril 2008, le Conseil d'administration a élu ses représentants aux Conseils d'administration de SES ASTRA et SES ASTRA Services Europe ainsi qu'au Comité d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Il a également élu six de ses membres aux Comités d'audit, de rémunération et de nomination, conformément aux chartes de gouvernance respectives de ces Comités.

En 2008, le Conseil d'administration a décidé de lancer deux programmes de rachat d'actions. Le premier a été approuvé par le Conseil le 3 avril et mis en œuvre sur Euronext Paris suite au dépôt d'une note d'information en date du 8 avril. Ce programme s'est terminé par l'annulation de 22 597 140 actions de la catégorie A et de 11 298 570 actions de la catégorie B lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 26 juin en présence de Maître Joëlle Baden, notaire. Les actionnaires ayant approuvé un deuxième programme de rachat d'actions au cours de cette même assemblée, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre le nouveau programme le jour même. La note d'information relative à ce programme de rachat d'actions a été déposée le 4 juillet.

Les deux programmes de rachat d'actions avaient les objectifs suivants :

- les titres étaient rachetés afin d'alimenter les plans d'acquisition d'options destinés aux dirigeants de l'entreprise ;
- tout en respectant les contraintes du contrat de liquidité confié à la Banque Rothschild & Cie ;
- les titres étaient rachetés à des fins d'annulation ;
- ou dans le but de financer une éventuelle acquisition.

Les transactions réalisées sur les actions de la société sont décrites dans les déclarations hebdomadaires adressées aux autorités luxembourgeoises et françaises des marchés financiers et publiées sur le site de SES.

En 2008, le Conseil d'administration a approuvé la commande de plusieurs satellites, dont AMC-1R, ASTRA 1N et SIRIUS 5.

Le Conseil d'administration a décidé de modifier le modèle économique d'*entavio* et de discontinuer le service IP-PRIME. Le Conseil a par ailleurs approuvé la charge utile EGNOS sur SIRIUS 5 et le programme de recherche et de développement CHIRP, hébergeant une charge utile expérimentale de reconnaissance par infrarouge sur un satellite de remplacement de SES AMERICOM.

Le Conseil d'administration a entériné la démission de M. Edward D. Horowitz de son poste de Président et Directeur général de SES AMERICOM et a approuvé la création d'une équipe de direction conjointe entre SES AMERICOM et SES NEW SKIES, ainsi que d'un Comité spécial d'actionnaires chargé de conseiller la direction de SES AMERICOM/NEW SKIES. Les modifications apportées au règlement interne de SES ont été approuvées par le Conseil qui a également introduit un nouveau programme d'actionariat qui prévoit que les membres du Comité exécutif devront, endéans un délai de cinq ans, détenir des actions nominatives dont la valeur est équivalente à une année de salaire. Les actions nominatives détenues par le Président et Directeur général de SES devront être équivalentes à deux années de salaire.

Enfin, le Conseil d'administration a approuvé la distribution d'un dividende extraordinaire et la réduction du capital social de SES ASTRA et de SES AMERICOM. Sur proposition du Comité de rémunération, le plan d'intéressement à long terme réservé aux dirigeants de la société a également été modifié.

Le Comité exécutif a tenu le Conseil d'administration régulièrement informé des activités et de la situation financière de la société. Lors de chaque réunion, le Comité exécutif communique au Conseil d'administration toutes les informations portant sur les affaires courantes et les décisions sur de possibles investissements ou désinvestissements. A chaque réunion du Conseil d'administration, les présidents des trois comités présentent un rapport sur les questions récentes abordées au sein de leur comité respectif. En outre, les membres du Conseil d'administration reçoivent tous les mois un rapport d'activité.

Contrairement à 2007, le Conseil d'administration n'a pas procédé, en 2008, à une auto-évaluation de sa composition, de son travail et de son fonctionnement. Il est prévu de procéder à cet exercice en 2009.

Depuis leur élection par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2008, les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

M. René Steichen

Né le 27 novembre 1942, administrateur de la société depuis le 1er juin 1995 et élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Ancien membre du gouvernement luxembourgeois (1984-1993) et de la Commission Européenne (1993-1995), M. Steichen est actuellement avocat au Barreau de Luxembourg et membre du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES et des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe, Dexia-Banque Internationale à Luxembourg, CLT Group et Luxempart. M. Steichen a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et à Paris. Il est docteur en droit et a obtenu

un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Études Politiques de Paris. M. Steichen est le Président du Conseil d'administration de SES et préside également le Comité de nomination et le Comité de rémunération.

M. Steichen n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. François Tesch

Né le 16 janvier 1951, M. François Tesch est devenu administrateur le 15 avril 1999. M. Tesch est également Directeur général de Foyer S.A. et Luxempart et siège au Conseil d'administration de la société non cotée BNP Paribas Luxembourg. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA de l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires). M. Tesch est Vice-Président du Conseil d'administration de SES et membre du Comité d'audit.

M. Tesch est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jean-Paul Zens

Né le 8 janvier 1953, administrateur depuis le 7 mai 2002 et élu Vice-Président le même jour. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, de SES ASTRA Services Europe, du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES et de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (Luxembourg). Il est actuellement Directeur du Service des Médias et des Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg. M. Zens est membre du Comité de nomination de SES.

M. Zens n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Marcus Bicknell

Né le 28 février 1948, siège au Conseil d'administration de SES depuis le 6 mai 2005. M. Bicknell est également administrateur de deux sociétés britanniques non cotées, New Media Foundry Ltd et RainWater Harvesting Ltd, et administrateur du chapitre anglais de la Society of Satellite Professionals International. De 1986 à 1990, il a occupé les fonctions de Directeur commercial de la Société Européenne des Satellites. M. Bicknell est titulaire d'un Master en anthropologie physique avec mention, qui lui a été décerné par l'Université de Cambridge. M. Bicknell est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Bicknell est considéré comme un administrateur indépendant.

Mme Bridget Cosgrave

Née le 1er juillet 1961, administratrice depuis le 3 avril 2008, Mme Cosgrave est aussi administratrice d'Essilor International S.A., société cotée sur Euronext Paris. Mme Cosgrave est également membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe et du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Membre du Comité exécutif de Belgacom S.A. de 2001 à 2007, Bridget Cosgrave a également été Executive Vice President de la division Enterprise, Présidente de la division International Carrier Services et membre du Conseil d'administration de Belgacom Mobile (Proximus) et du groupe Telindus. Mme Cosgrave est titulaire d'un MBA de la London Business School et d'une licence avec mention en économie et en histoire décernée par la Queen's University au Canada.

Mme Cosgrave est considérée comme une administratrice indépendante.

M. Hadelin de Liedekerke Beaufort

Né le 29 avril 1955 et administrateur depuis le 17 avril 2000. Il est actuellement administrateur de Santander Telecommunications S.A., une entreprise privée, et siège au Conseil d'administration de plusieurs autres sociétés dans le domaine de la finance, de la communication et de la promotion immobilière. Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M. de Liedekerke Beaufort est membre des Comités de rémunération et de nomination.

M. de Liedekerke Beaufort est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jacques Espinasse

Né le 12 mai 1943, et nommé administrateur de SES par l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2005. En mai 2007, après cinq ans de service, Jacques Espinasse a pris sa retraite du poste de membre du Directoire et Directeur Financier de Vivendi Universal. M. Espinasse occupait auparavant le poste de Directeur des Opérations de TPS. Il est membre du Conseil de Surveillance de Maroc Telecom, LBPAM, Axa Belgique, Axa Holdings Belgique, et Hammerson Plc. Il est titulaire d'un BBA et d'un MBA de l'Université du Michigan. M. Espinasse est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Espinasse est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jean-Claude Finck

Né le 22 janvier 1956 et administrateur depuis le 31 mai 2001. M. Finck est Directeur général de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurances La Luxembourgeoise, de La Luxembourgeoise Vie, Paul Wurth, et de la Compagnie de Banque Privée. Diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille, M. Finck est membre du Comité de rémunération et du Comité d'audit de SES.

M. Finck n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Gaston Reinesch

Né le 17 mai 1958 et administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de BGL. Il est également membre, entre autres, des Conseils d'administration de Cegedel, de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg. Il est titulaire d'un Master en sciences économiques de la London School of Economics. M. Reinesch est membre du Comité d'audit de SES.

M. Reinesch n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Victor Rod

Né le 26 avril 1950 et administrateur depuis le 23 novembre 1995. M. Rod est Président du Commissariat aux Assurances et Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat du Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit de l'Université de Nancy.

M. Rod n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Robert W. Ross

Né le 8 janvier 1941 et administrateur depuis le 28 juin 2007. M. Ross a accompli une longue carrière dans le domaine des médias et télécommunications, au cours de laquelle il a occupé des fonctions dirigeantes et d'administrateur. Il a pris sa retraite de sa fonction de Directeur général de New Skies en janvier 2002, tout en poursuivant une fonction de conseiller de la société jusqu'en juillet 2004. Il est membre du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. M. Ross est diplômé de la Brown University et détient des diplômes (MA et JD) de la Boston University aux Etats-Unis.

M. Ross est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Luis Sanchez-Merlo

Né le 10 octobre 1947 et administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Sanchez-Merlo est Président du Conseil d'administration de ASTRA Iberica S.A., Lantana Capital S.A. et Abantia S.A. M. Sanchez-Merlo est diplômé en droit et sciences économiques de l'Universidad Comercial de Deusto. Il est également titulaire d'un Master en droit décerné par le Collège d'Europe et d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université de Louvain.

M. Sanchez-Merlo n'est pas un administrateur indépendant en raison des liens étroits qu'il entretient avec la société.

M. Christian Schaack

Né le 21 mars 1958 et administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack est Directeur général de BGL. Il siège aux Conseils d'administration de BIP Investment Partners et de Fortis Bank Turquie. M. Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology avec un doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et un Master spécialisé en gestion. M. Schaack est également titulaire d'un diplôme en ingénierie décerné par l'Ecole Polytechnique de Paris.

M. Schaack est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Georges Schmit

Né le 19 avril 1953, et administrateur depuis le 12 novembre 1992. M. Schmit a été Vice-Président du Conseil du 31 mai 2001 au 6 mai 2002. M. Schmit est Directeur général de la Direction générale de l'entreprise, du développement économique et du commerce extérieur au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur de Luxembourg. Il est Vice-Président et membre du Comité exécutif de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement et Vice-Président du Conseil de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, Luxembourg. Il est également administrateur d'ArcelorMittal, de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (Luxembourg), de Paul Wurth et de CTI Systems. M. Schmit est diplômé en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain et titulaire d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université du Michigan.

M. Schmit n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Marc Speeckaert

Né le 23 mai 1951, Directeur général de Sofina S.A. et administrateur de plusieurs sociétés privées et de Rapala, entreprise cotée à la Bourse d'Helsinki. M. Speeckaert est titulaire d'un diplôme d'économie appliquée et d'un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL) ; il est également détenteur d'un Advanced Management Program de Wharton, Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). M. Speeckaert est Président du Comité d'audit.

M. Speeckaert est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Terry Seddon

Né le 14 février 1941, M. Seddon a rejoint le Conseil d'administration de SES en 2005 et est membre du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Sa longue carrière internationale dans le domaine des télécommunications l'a conduit à occuper plusieurs postes de cadre dirigeant et d'administrateur. Plus récemment, il a exercé les fonctions de Président de New Skies Satellites Ltd et de Président et Directeur général fondateur d'AsiaSat. M. Seddon a également été administrateur non exécutif de plusieurs entreprises de construction et d'opération britanniques. M. Seddon est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Blackburn et de l'Université de Leeds au Royaume-Uni. M. Seddon est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Seddon est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Gerd Tenzer

Né le 4 août 1943 et administrateur depuis le 11 mars 1999, M. Tenzer a été Vice-Président de mai 2002 à avril 2006. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer a été membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il a également été le conseiller particulier du Directeur général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004 et siège au Conseil d'administration de SES ASTRA et de SES ASTRA Services Europe à Luxembourg. Il est président du Conseil consultatif de Sutter Verzeichnisverlag GmbH & Co. KG en Allemagne. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

M. Tenzer est un administrateur indépendant.

Comités du Conseil d'administration*Le Bureau du Président*

Le Président et les deux Vice-Présidents sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président a pour mission de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration pour permettre aux Vice-Présidents de préparer à leur tour les réunions avec les administrateurs des différentes catégories d'actions.

Les membres actuels du Bureau du Président sont :

M. René Steichen
M. François Tesch
M. Jean-Paul Zens.

Le Bureau du Président s'est réuni à six reprises en 2008, avec un taux de participation des membres de 100 %.

Le Comité de rémunération

Conformément aux normes générales de la gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a institué un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération à l'échelle de la société. Après chacune de ses réunions, le Comité rend compte au Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son Président. Suite à son élection le 3 avril 2008, le Comité de rémunération, formé en majorité de membres indépendants conformément au règlement interne de SES, comprend les six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Jean-Claude Finck
M. Terry Seddon (indépendant)

En 2008, le Comité de rémunération a été présidé par le Président du Conseil d'administration.

Le Comité de rémunération s'est réuni à quatre reprises, avec un taux de participation des membres de 100 %. Outre le nombre d'options sur actions et le bonus à allouer aux membres du Comité exécutif pour l'année 2008, le Comité de rémunération a également déterminé le nombre d'actions à leur allouer au titre de leur performance en 2007 et approuvé les objectifs de la société qui entreront en ligne de compte dans la détermination du bonus à verser aux membres du Comité exécutif en 2008. Suite à une présentation sur les lignes directrices appliquées en matière de rémunération, le Comité de rémunération a décidé d'équilibrer la pondération entre les options d'achat d'actions, les actions avec transfert de propriété différé et les actions liées à la performance et d'étendre à tous les cadres l'attribution des actions liées à la performance. Le Comité de rémunération a également proposé au Conseil d'administration d'aligner l'intérêt à long terme des membres du Comité exécutif avec celui des actionnaires en introduisant un nouveau plan en vertu duquel les membres du Comité exécutif devront, dans un délai de cinq ans, détenir l'équivalent d'une année de salaire sous la forme d'actions nominatives de la société. Le Président et Directeur général de SES devra détenir l'équivalent de deux années de salaire en actions nominatives.

Le Comité d'audit

Dans le cadre de sa mission générale de gouvernance d'entreprise, le Conseil a constitué un Comité d'audit chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités en matière de politiques d'entreprise, de contrôles internes et de méthodes de reporting sur le plan financier et réglementaire. Le Comité joue un rôle de surveillance et assure le lien entre le Conseil d'administration et les auditeurs internes et externes. Le Comité d'audit est composé de six membres, dont quatre sont des administrateurs indépendants.

Les membres du Comité d'audit sont actuellement :

M. Marc Speeckaert, Président du Comité d'audit (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Jean-Claude Finck
M. Gaston Reinesch
M. Terry Seddon (indépendant)
M. François Tesch (indépendant).

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation de ses membres de 96 %.

Les réunions ont été consacrées en particulier à la revue des résultats financiers de l'exercice 2007, avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale annuelle statutaire, et aux résultats du premier semestre 2008. Le Comité a par ailleurs entendu, par l'intermédiaire de son Président, les remarques du Conseil d'administration sur les résultats trimestriels de la société avant qu'ils ne soient publiés. Le Comité d'audit a examiné la déclaration de la société sur les systèmes de contrôles internes avant qu'elle ne soit publiée dans le rapport annuel, ainsi que le budget d'audit interne. Il a également

approuvé le plan d'audit interne et modifié la charte du Comité d'audit, en tenant compte des résultats de l'évaluation qualitative de la fonction d'audit interne réalisée l'année dernière par un cabinet externe.

Le Comité d'audit a également passé en revue la politique de crédit de la société et pris connaissance de l'évolution du projet visant à créer une base de données regroupant les données essentielles de toutes les sociétés du groupe. Le Comité a également débattu du projet d'éliminer un nombre significatif d'entités non opérationnelles au cours des prochains mois et de la nécessité de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de SES au Code de Conduite et d'Ethique Professionnelle introduit en 2007.

Le Comité de nomination

Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a formé un Comité de nomination qui a pour mission de proposer des candidats susceptibles d'être élus au Conseil d'administration par les membres de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. S'appuyant sur des listes fournies par les actionnaires, ces propositions doivent comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires. Le rôle du Comité de nomination consiste également à proposer des candidats susceptibles d'être élus par le Conseil pour siéger au Comité exécutif. Suite à son élection le 3 avril 2008, le Comité de nomination, formé en majorité d'administrateurs indépendants conformément au règlement interne de SES, se compose aujourd'hui des six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Terry Seddon (indépendant)
M. Jean-Paul Zens.

En 2008, le Comité de nomination a été présidé par le Président du Conseil d'administration. Le Comité de nomination s'est réuni deux fois, avec un taux de participation de 100 %. La première réunion du Comité avait pour but d'arrêter la liste des dix-sept candidats entérinée par le Conseil d'administration pour l'élection d'un nouveau Conseil d'administration par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle, à partir du travail préparatoire effectué en 2007. Au cours de sa deuxième réunion, le Comité de nomination a débattu du plan de succession 2008 en s'appuyant sur le travail de préparation effectué par des consultants extérieurs.

Le Comité exécutif **Mission**

Le Comité exécutif est chargé de la gestion journalière de la société. Il fonctionne selon le principe de la direction collégiale.

Le Conseil d'administration a confié au Comité exécutif la préparation et la planification des politiques et des stratégies générales de la société, ainsi que les décisions qui vont au-delà de la gestion journalière, qui feront l'objet de discussions et de prises de décision au niveau du Conseil.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des opérations intra-groupe indépendamment de leur montant, à condition qu'elles soient compatibles avec le budget annuel consolidé de la société. Il est également habilité à approuver des transactions spécifiques avec des tiers, pour un montant qui ne doit pas

excéder 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant combiné de ces projets ne peut à aucun moment excéder 30 millions d'euros.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des facilités de crédit extérieures ou des garanties, gages, hypothèques et tout autre engagement de la société ou de l'une de ses filiales détenues à part entière à condition que ces facilités ou garanties n'endommagent le statut d'émetteur de premier rang de la société. Le Comité est habilité à approuver une augmentation du budget d'investissement jusqu'à concurrence de 5 % pour un programme d'acquisition de satellite déjà approuvé par le Conseil d'administration, étant entendu que le taux de rendement effectif devra se conformer à certains seuils spécifiques définis par le Conseil d'administration. Le Comité exécutif informe le Conseil d'administration sur les augmentations des programmes d'investissement lors de la prochaine réunion.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé au Conseil d'administration pour approbation.

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil et les comités mandatés spécialement par le Conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à certains de ses membres, qui peuvent agir individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'exercer sa responsabilité générale, qui consiste à superviser les activités de la société, le Président du Comité exécutif informe régulièrement le Président du Conseil. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun.

En 2008, le Comité exécutif a tenu quarante réunions, avec un taux de participation des membres de plus de 97 %. M. Pierre Margue, Vice-Président Legal and Corporate Affairs et Secrétaire du Conseil d'administration, a également fait fonction de Secrétaire du Comité exécutif.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont : le Président et Directeur général de SES, qui assume la présidence du Comité exécutif, le Directeur financier de SES, le Président et Directeur général de SES ASTRA, le Président et Directeur général de SES AMERICOM/NEW SKIES, ainsi que le Président de SES ENGINEERING.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination.

Les membres du Comité exécutif sont présentés aux pages 26 et 27 de ce rapport.

Rémunération

Rémunération des membres du Conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle des actionnaires détermine les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses

comités. En 2008, les actionnaires ont approuvé la proposition de relever les rémunérations versées aux administrateurs à 40 000 euros par an. Les Vice-Présidents ont droit à une rémunération annuelle fixe de 48 000 euros, et le Président à 100 000 euros par an. Le Président du Comité d'audit a droit à un montant supplémentaire de 8 000 euros par an pour assurer la présidence du Comité d'audit.

Les actionnaires ont également décidé que tous les membres du Conseil d'administration (Vice-Présidents et Président inclus) recevront une rémunération de 1 600 euros pour chaque réunion du Conseil d'administration ou d'un de ses comités à laquelle ils participent. Si l'administrateur participe à la réunion par téléphone ou visioconférence, il a droit à 50 % de cette somme.

Toutes ces rémunérations sont nettes de tout impôt luxembourgeois prélevé à la source.

En 2008, le montant total net des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration (après prélèvement libératoire en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg) s'est élevé à 975 500 euros, dont 268 800 euros sous forme de rémunération variable, et 706 700 euros sous forme de rémunération fixe. Le montant total brut pour l'année 2008 s'est élevé à 1 219 375 euros.

Actions de la société détenues par les membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2008, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 633 865 actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR) (soit 0,13 % du capital social de la société), ainsi que 9 320 options. Ces options ont été attribuées lors de l'introduction en bourse de la société en 1998. Depuis cette date, les administrateurs n'ont pas bénéficié d'autres attributions d'options.

Rémunération des membres du Comité exécutif

La rémunération des membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité de rémunération. Elle comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération brute globale allouée aux six membres du Comité exécutif pour l'année 2008 s'est élevée à 8 356 477,08 euros, dont 2 967 851,90 euros de rémunération fixe et 5 388 625,18 euros de rémunération variable. La rémunération directe versée aux membres du Comité exécutif s'est élevée à 5 579 851,43 euros, et la rémunération indirecte à 2 776 625,66 euros.

La rémunération indirecte inclut également les bénéfices dérivés par les membres du Comité exécutif du plan d'achat d'options et du plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres, tels qu'ils ont été adoptés par le Conseil d'administration. Pendant l'année 2008, un total combiné de 244 048 options sur les FDR de la société a été alloué aux membres du Comité exécutif, à un prix d'exercice de 14,62 euros. Ce prix est basé sur la moyenne des cours de clôture à la Bourse de Luxembourg les 15 premiers jours de bourse suivant la réunion du Comité de rémunération au cours de laquelle les options ont été autorisées. Un quart de ces options a pu être exercé le 1er janvier 2009, et les trois quarts restants pourront l'être aux 1er janvier 2010, 2011 et 2012 respectivement. En 2008, les membres du Comité exécutif ont reçu 80 834 actions avec transfert de propriété différé dans le cadre d'un nouveau plan d'intéressement à long terme, ainsi que 21 929 actions liées à la performance destinées à compléter les actions avec transfert de propriété différé attribuées en 2007. Ces actions seront définitivement acquises au bout de trois ans.

En 2008, MM. Martin Halliwell et Robert Bednarek ont exercé un certain nombre de leurs options sur actions, tandis que MM. Romain Bausch et Martin Halliwell ont cédé des actions avec transfert de propriété différé qui ont été exercées le 1er juillet. Les déclarations des opérations réalisées sur les titres de la société par les membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des comités de direction des principales sociétés opérationnelles de SES sont publiées sur le site internet de la société.

Actions de la société détenues par les membres du Comité exécutif

Au 31 décembre 2008, les membres du Comité exécutif détenaient un total combiné de 67 939 actions et FDR, 260 000 actions avec transfert de propriété différé aux droits non acquis, ainsi que 1 544 750 options. Les transactions effectuées par des membres du Comité exécutif ou des membres des Comités de direction de SES ASTRA, SES AMERICOM et SES NEW SKIES sont publiées sur le site internet de la société pendant une période d'au moins trois mois à la rubrique « Management Disclosures ».

Réviseur d'entreprises

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la société sont certifiés par un réviseur nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Le 3 avril 2008, l'assemblée a reconduit pour une année le mandat de la société Ernst & Young et a approuvé sa rémunération à une majorité de 99,99 %. Le mandat du réviseur viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2009.

Procédures de contrôles internes

Objectif

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de veiller au caractère irréprochable du système de contrôles internes du groupe SES, y compris des contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du groupe.

Les procédures de contrôles internes contribuent à assurer une gestion correcte des risques et à assurer la réalisation des objectifs de la société.

Les procédures de contrôles internes sont définies et mises en œuvre dans le but d'assurer :

- la conformité des actions et décisions avec les lois, réglementations, normes, règles internes et contrats en vigueur ;
- l'efficacité et l'efficacités des activités et l'utilisation optimale des ressources de la société ;
- la mise en œuvre correcte des processus internes de la société, notamment en vue d'assurer la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles à usage interne et externe ; et
- l'application adéquate des instructions et ordres de la direction.

Comme tous les systèmes de contrôle, les contrôles internes ne peuvent pas fournir la garantie absolue que les risques de reporting inexact, de pertes ou d'erreurs humaines seront atténués ou complètement éliminés.

Principes d'organisation

Le Conseil d'administration a délégué la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système rigoureux et efficace de contrôles internes au Comité exécutif de SES, qui collabore étroitement avec les Comités de direction des filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle en vue de la mise en place de pratiques et de procédures de contrôles.

Chaque entité opérationnelle de la société applique deux niveaux de règles et de procédures de contrôles internes :

- les règles communes formalisées par plusieurs comités de coordination ou équipes inter-fonctionnelles de la société, applicables à tous les employés, cadres et administrateurs de la société, de ses filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle, et servant de cadre général à leurs propres processus de gestion ; et
- les règles et procédures spécifiques, adaptées à l'activité, la taille, l'organisation et l'environnement légal et réglementaire de chaque société.

L'organisation, l'application et la surveillance de ces règles et procédures – et par conséquent la gestion des risques – relèvent de la responsabilité de la direction de chaque entité opérationnelle.

Procédures de contrôles internes

La société a adopté un solide cadre de contrôle interne fondé sur un ensemble de lignes directrices élaborées par une organisation professionnelle reconnue, le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). Ce cadre permet d'assurer que les objectifs de contrôle interne sont atteints et qu'ils respectent le cadre de référence proposé par l'Autorité Française des Marchés Financiers (AMF).

Les instruments de contrôle constituent un élément essentiel du cadre de contrôle interne de la société, car ils donnent le ton général à l'ensemble du groupe et ils définissent la discipline et la structure à la base de tous les autres éléments de contrôle interne.

Un « Code de Conduite et d'Ethique Professionnelle » a été établi pour renforcer les principes de gouvernance d'entreprise et l'environnement de contrôle. Ce code s'applique à tous les employés, dirigeants et administrateurs de la société, de ses filiales ou des autres sociétés contrôlées.

Les politiques définies dans ce code visent à garantir que les employés, les dirigeants et les administrateurs agissent à tout moment conformément aux lois, aux réglementations et aux normes de conduite applicables, en respectant les normes d'intégrité les plus élevées. Le code a été soumis au Comité d'audit et a été approuvé par le Conseil d'administration.

Les employés et cadres de toutes les entités de la société ont été informés du contenu du code de conduite et de ses principes d'application. A leur arrivée dans la société, toutes les nouvelles recrues reçoivent une formation spécifique qui inclut une initiation aux principes du code. En juin 2008, le Comité exécutif de SES a créé un comité chargé de veiller au respect des règles et normes en vigueur au sein du groupe. Ce comité est présidé par le responsable du respect des normes de SES S.A. Le rôle principal de ce comité, composé d'un représentant du contrôle interne de chaque filiale de SES, est d'aider les collaborateurs à se familiariser avec ce code en organisant pour ces derniers des programmes de formation adaptés et cohérents.

Concernant les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers, il est à noter que :

- le personnel participant à l'élaboration des comptes et des rapports financiers est régulièrement informé de l'évolution des normes internationales d'information financière (IFRS). Des textes de référence portant sur des questions spécifiques et un guide d'information financière résumant les directives et politiques du groupe sur le plan comptable et financier sont également disponibles ;

- des contrôles ont été établis au niveau du traitement des transactions comptables pour s'assurer qu'il existe les autorisations pour les transactions, qu'une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, et que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;
- les activités à haut potentiel de risque, comme les transactions sur les produits dérivés, sont soit limitées par un cadre bien défini par le Conseil d'administration, soit soumises à son approbation ;
- d'éventuelles faiblesses découvertes dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ;
- le groupe utilise un système étendu de reporting financier. Les plans stratégiques, les plans d'affaires, les budgets et les comptes annuels consolidés de la société sont élaborés selon un processus détaillé, et soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier approuve également les investissements majeurs, et reçoit des rapports financiers mensuels détaillés permettant de comparer les résultats financiers du groupe avec le budget approuvé et les chiffres des exercices antérieurs ; et
- les réviseurs externes réalisent un examen limité des états financiers semestriels et un audit complet des comptes annuels du groupe.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la trésorerie, il est à noter que :

- un progiciel spécifique de gestion de trésorerie a été mis en place afin d'assurer une couverture efficace des risques du groupe associés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Ce progiciel a également pour but de centraliser la gestion de la trésorerie de toutes les sociétés opérationnelles de SES. Les responsabilités du personnel du service Trésorerie et du service Comptabilité ont été clairement définies et séparées ;
- une politique de gestion complète de la trésorerie définit notamment le traitement comptable qu'il convient de réserver aux instruments dérivés utilisés, et elle a été approuvée par le Comité d'audit ; et
- les activités du Trésorier du groupe, notamment les activités de couverture exercées pendant l'année, sont autorisées dans les limites approuvées par le Conseil d'administration.

Le Trésorier du groupe adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la fiscalité, il est à noter que :

- le département de la gestion fiscale cherche à obtenir auprès des autorités fiscales locales concernées des quitus fiscaux préalables pour les ramifications fiscales des principales co-entreprises, restructurations d'entreprises et structures de financement du groupe. Si l'obtention préalable de certificats de confirmation est impossible, le traitement fiscal est analysé sur la base des interprétations des meilleurs référentiels et défini à partir des opinions émises par des cabinets de conseil fiscal externes ;
- afin d'assurer une bonne coordination des initiatives mises en place dans les principales entités et structures de financement du groupe, la plate-forme interne de SES consacrée à la revue des programmes de fiscalité, constituée de responsables administratifs du groupe et de ses entités opérationnelles, est chargée d'examiner les programmes fiscaux et se réunit périodiquement à cet effet ;

- une équipe est chargée d'améliorer et de mettre à jour en permanence la documentation requise sur les prix de transfert entre les sociétés du groupe (conformément à la réglementation locale), à la base de toutes les transactions inter-entreprises du groupe ; et
- une note d'information fiscale est préparée chaque semestre par le département de l'optimisation fiscale. Au cas où un risque fiscal spécifique est identifié, la direction peut prendre la décision de passer une provision afin de couvrir l'impact éventuel sur le compte de résultat au niveau de l'entité opérationnelle, ou au niveau consolidé du groupe. Le risque fiscal du groupe est discuté avec les auditeurs externes dans le cadre de l'audit annuel et de l'examen des comptes semestriel.

Concernant les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires, il est à noter que :

- la nouvelle entité SES ENGINEERING est désormais chargée de gérer toutes les commandes de satellites, lanceurs et stations terrestres et d'administrer, de contrôler et d'exploiter le système satellitaire à l'échelle du groupe ;
- un processus de gestion du risque des activités opérationnelles permet de surveiller et d'évaluer les sources de risques techniques et de développer des méthodes qualitatives, quantitatives et statistiques permettant de réduire les risques au niveau de l'infrastructure spatiale ;
- des procédures opérationnelles pour le contrôle des satellites et la gestion de la charge utile existent et englobent les manœuvres et changements de configuration requis dans des situations prévues ou imprévues. Ces procédures sont régulièrement mises à jour ; et
- des systèmes et des structures de gestion de crise, dotés de dispositifs de soutien, ont été conçus pour répondre, au niveau de responsabilité approprié, aux anomalies de fonctionnement des satellites en orbite.

Concernant les contrôles internes relatifs aux technologies de l'information et de la communication, il est à noter que :

- la direction s'est engagée à ce que les données et infrastructures de la société, ainsi que ses systèmes informatiques, soient, dans la limite du raisonnable, aussi sécurisés que possible. Des contrôles, politiques et procédures de sécurité ont été mis en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la société ;
- les informations électroniques sont régulièrement sauvegardées et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- des plans de récupération d'urgence pour les applications de gestion non liées à l'infrastructure satellitaire ont été mis en place en cas de sinistre et sont régulièrement testés.

Evaluation des procédures de contrôles internes

La fonction d'Audit interne de SES a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôles internes et veille à leur respect.

L'Audit interne a pour rôle de veiller de manière objective et indépendante à la performance et à l'efficacité des opérations du groupe, à la fiabilité du reporting financier et opérationnel et au respect des lois et des réglementations. Dans ce contexte, l'Audit interne est également chargé de déterminer, de prévenir et de maîtriser les risques et de sauvegarder les actifs de la société.

Selon la charte du Comité d'audit, révisée et amendée en 2008, la fonction d'Audit interne est directement rattachée au Président et Directeur général de SES, mais peut également rapporter directement au Comité d'audit.

Les tâches de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan d'audit annuel qui est revu et approuvé par le Comité d'audit et qui s'appuie sur un plan stratégique de trois ans défini suivant la méthodologie de la cartographie des risques. Cet exercice est accompli tous les trois ans par l'Audit interne. Il implique la détermination des risques inhérents à tous les processus opérationnels, ainsi que l'évaluation des niveaux de risques résiduels, après l'application de contrôles spécifiques d'atténuation des risques.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses des contrôles internes, et adresse régulièrement des rapports de conformité au Président et Directeur général de SES et au Comité d'audit.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits et échange des informations pertinentes avec les réviseurs externes du groupe.

Suite à un bilan de qualité réalisé par un conseil indépendant en 2007, l'Audit interne a été jugé globalement conforme aux normes professionnelles définies par l'IIA (Institute of Internal Auditors), et un plan visant à améliorer les pratiques a été mis en place. Ce plan met l'accent sur la documentation des procédures de contrôles internes (manuel d'audit), les relations entre la fonction de l'Audit interne et les principales parties prenantes et l'introduction d'une évaluation annuelle des risques afin de créer un lien dynamique entre le plan en question et les risques pesant sur la société et ses opérations.

Ressources humaines

Stratégie en matière de ressources humaines

SES vise à être l'employeur de choix de l'industrie. Le groupe découvre, recrute, développe et fidélise les meilleurs talents, afin d'élargir sa portée technologique et ses objectifs stratégiques.

SES respecte ses collaborateurs et leur fait confiance, reconnaissant l'atout que représentent les origines diverses de son personnel, et vivant en accord avec ses valeurs. Les cadres supérieurs de SES ont un rôle de modèle à jouer auprès de tous les collaborateurs et doivent donc respecter les directives les concernant.

Les collaborateurs de SES sont impliqués, motivés et fiers de travailler au sein du groupe.

Afin de valoriser pleinement le potentiel des collaborateurs, SES attache une importance particulière au développement des compétences, à l'harmonisation des objectifs et au partage des connaissances. La société veille à ce que chaque employé dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir sa carrière dans le cadre du système de gestion des performances en vigueur. Les ressources humaines sont le catalyseur permettant de promouvoir les initiatives organisationnelles et culturelles, conduisant à une création de valeur durable pour les actionnaires.

Effectif du groupe SES

A la fin de l'exercice 2008, SES employait 1 624 collaborateurs¹ qui se répartissaient comme suit :

	2008
SES S.A. ²	59
SES ASTRA	294
SES AMERICOM/NEW SKIES	403
SES ENGINEERING	319
SES SIRIUS	42
ASTRA PLATFORM SERVICES (APS)	149
ND SatCom	358
Total	1 624

Valeurs et culture de SES

Les sociétés du groupe SES partagent un ensemble de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs sont la source d'inspiration d'une culture organisationnelle unique et le reflet de ses aspirations, qui poussent les membres du personnel à servir au mieux nos clients, nos actionnaires et la société dans son ensemble. Les valeurs de SES, qui visent en priorité à offrir à nos clients un service de la plus haute qualité, sont les suivantes :

L'excellence

La passion et la détermination d'être les meilleurs dans notre industrie.

Le partenariat

Le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire du groupe afin de réaliser des objectifs et des avantages communs, au service des clients.

Le leadership

L'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel nous pouvons répondre aux exigences du marché.

L'intégrité

La mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation

La création d'une culture d'entreprise capable de stimuler la créativité au sein de l'organisation, de développer le savoir-faire des employés et d'améliorer les processus, les produits et les services.

Rémunération

Les sociétés SES appliquent une philosophie de rémunération fondée sur les performances. La rémunération inclut des salaires, des primes de performance, des options sur actions, des droits à la plus-value des actions, des plans d'intéressement à long terme, et des avantages accessoires qui sont périodiquement revus pour être réalignés sur les meilleures pratiques du marché.

Programmes de rémunération en actions

SES utilise un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (equity incentive compensation plan). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES. 1 866 042 options ont été attribuées à 175 cadres en 2008.

¹Equivalents plein temps

²Y inclus SES Finance S.à r.l.

Plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres

Notre plan d'intéressement à long terme pour les cadres s'appuie sur des actions à transfert de propriété différé (dont l'exercice est différé pendant trois ans) et sur des actions liées à la performance qui ne sont attribuées que si la société et le cadre atteignent ou dépassent un certain seuil de performance dans un délai de trois ans). 246 223 actions à transfert de propriété différé, et 56 145 actions liées à la performance ont été attribuées en 2008.

Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« STAR Plan »)

SES met en œuvre un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres (Stock Appreciation Rights Plan ou plan STAR) en faveur des salariés non cadres. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel envers l'entreprise et à lui donner la possibilité d'avoir sa part de création de valeur. 853 938 droits ont été attribués en 2008.

Plusieurs systèmes de primes ont été mis en place pour récompenser et renforcer les contributions des employés. En 2008, ces systèmes incluent tout un éventail de primes, à savoir des primes ponctuelles et des primes de réalisation d'objectifs, auxquelles s'ajoutent les « SES ASTRA Awards » et le « SES AMERICOM President's Award ».

La fonction des Ressources humaines (RH)

Au 31 décembre 2008, une équipe de professionnels des RH encadrerait notre organisation à travers le monde. Un comité de coordination des ressources humaines veille à ce que la stratégie et les objectifs des RH soient parfaitement harmonisés au sein du groupe, et conformes aux objectifs opérationnels et aux décisions et instructions du Comité exécutif de SES.

La satisfaction des employés est périodiquement mesurée par une enquête réalisée auprès du personnel et appelée en interne « Voice of the Employee ». La communication interne, à laquelle la direction attache une grande importance, peut prendre la forme de réunions ou de petits-déjeuners de travail ou bien encore peut se dérouler dans le cadre de forums consacrés à des sujets spécifiques. En 2008, le site intranet de la société a été amélioré de manière significative et les collaborateurs ont accès à des informations en ligne pertinentes et à jour, classées par zone géographique et par entité du groupe. Le site intranet est le principal véhicule utilisé en interne pour communiquer avec les collaborateurs.

Par ailleurs, la vision stratégique et commerciale de la société est régulièrement communiquée aux membres du personnel afin de renforcer leur vigilance et leur engagement.

Développement du savoir-faire

Dans le cadre d'un suivi systématique de la satisfaction de ses employés, SES s'efforce d'apporter les améliorations que le personnel lui suggère dans ses retours d'information. Fidèle à sa volonté de développer en permanence le savoir-faire et l'expertise de ses collaborateurs, SES a continué, en 2008, d'offrir à ses collaborateurs une large palette de formations dispensées dans le cadre de l'AMERICOM University et du « Programme de Formation et d'Enseignement de SES » (STEP).

En 2008, un référentiel de compétences essentielles et fonctionnelles a été créé pour faciliter l'évaluation du travail et des performances.

Former des dirigeants hors pair

SES dispose en interne d'un plan de succession qui a pour but de découvrir et de développer les profils de cadres à haut potentiel. Dans le cadre de ce plan, les cadres sont amenés à se soumettre à des évaluations, à des programmes de développement et de coaching et à occuper de manière ponctuelle des postes à responsabilité plus élevée. En 2008, nous avons réalisé un inventaire des talents et une procédure de planification de la relève afin de nous permettre de pourvoir le plus efficacement et rapidement possible les postes stratégiques de la société.

En 2008, SES a continué de mettre en œuvre son programme visant à former les dirigeants de demain. 66 cadres retenus sur la base de leurs performances et de leur potentiel participent actuellement à ce programme. Deux modules ont été complétés en 2008.

SES dispose d'un autre programme de développement visant à favoriser les échanges inter-fonctionnels et intercontinentaux de cadres dirigeants et administratifs et les transferts de connaissances au sein du groupe. Trois collaborateurs ont participé à ce programme en 2008.

En 2008, SES a lancé à l'échelle mondiale un programme destiné à attirer et à former en interne des étudiants du troisième cycle pour en faire les futurs cadres dirigeants de la société. Six étudiants suivent actuellement ce programme scindé en quatre stages de six mois chacun.

Dialogue social interne

Dans leurs relations avec les salariés, SES et ses entités opérationnelles s'appuient sur les meilleures pratiques en matière de dialogue social et de climat d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les obligations légales et dans la culture de l'entreprise.

Le cadre juridique de SES ASTRA et SES ENGINEERING prévoit une délégation du personnel et un comité mixte. SES ASTRA TechCom dispose également d'une délégation du personnel.

Les délégations du personnel de SES ASTRA et de SES ENGINEERING se composent de cinq membres, alors que la délégation du personnel de SES ASTRA TechCom se compose de deux membres. Tous les membres de ces délégations sont élus pour une durée de cinq ans. Leur mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et des affaires sociales. La délégation du personnel est tenue informée des développements affectant la société, et donne son avis sur les changements des règles de travail.

Le comité mixte est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Ce comité dispose de pouvoirs de codécision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, à la santé et à la sécurité du travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement et aux règles de promotion et de licenciement. Le comité mixte est consulté sur toutes les décisions importantes concernant les investissements industriels ou les processus et les conditions de travail. Le comité est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi.

Dans les autres sociétés SES, le dialogue social s'appuie sur les règles définies par des cadres juridiques locaux, et peut prendre la forme de comités d'entreprise tels que, par exemple, au sein de SES NEW SKIES, APS et ND SatCom.

Relations avec les investisseurs

SES dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs, qui travaille sous l'autorité directe du Directeur financier de SES et en étroite collaboration avec le Président et Directeur général. Son but est de développer et de coordonner la communication financière et les interactions du groupe avec les investisseurs, les analystes financiers, les agences de notation, les journalistes financiers et autres instances externes. Il lui incombe aussi de surveiller les mouvements sur les marchés des actions et de fournir un retour d'information et des recommandations au Comité exécutif de SES.

Le service « Relations avec les investisseurs » a la responsabilité de définir et d'exécuter un programme de gestion active des relations avec les investisseurs de SES, notamment en participant à des conférences et à d'autres événements similaires organisés à l'intention des investisseurs. Ce service travaille également en étroite collaboration avec le Conseiller juridique de la société pour veiller à ce que les communications externes du groupe soient conformes aux lois et réglementations en vigueur.

Politique de responsabilité sociale des entreprises

En 2008, SES a mis en œuvre des projets et des activités de « Responsabilité sociale des entreprises » (RSE) dans toutes les régions du monde où la société fournit des services, déploie des infrastructures de communication ou interagit avec les populations locales.

Politique

Notre politique RSE consiste avant tout à parrainer des projets éducatifs et reflète notre position sur le marché mondial de la fourniture d'infrastructures et de services de communications.

SES considère de son devoir de concourir au développement d'une société fondée sur le savoir et les communications. Les avancées dans ce domaine devraient contribuer à développer des systèmes économiques plus souples et plus résistants, à renforcer la mobilité et le progrès social et à favoriser l'émergence de modèles de développement économique durables.

SES adhère à la « Charte de la responsabilité sociale des entreprises », qu'elle a signée conjointement avec d'autres entreprises luxembourgeoises. Cette charte engage ses signataires à promouvoir les principes de la RSE, à les mettre en évidence et à les appliquer dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Actions

En 2008, SES a poursuivi sa coopération avec l'International Space University (ISU) de Strasbourg, en finançant des bourses pour des programmes d'études avancées dans le domaine des applications spatiales. En outre, SES a mis en place, avec l'International Institute of Space Commerce (IISC) de l'île de Man, un programme pluriannuel à l'appui d'un MBA de l'espace destiné aux cadres et dirigeants d'entreprises du secteur spatial, et en particulier ceux de l'île de Man. L'IISC est une antenne de l'ISU.

SES a également continué d'apporter son soutien financier au programme de bourses d'études de la Society of Satellite Professionals International (SSPI), une association à but non lucratif implantée aux Etats-Unis qui a pour vocation de favoriser le développement des professionnels de l'industrie des satellites à l'échelle mondiale.

SES a fait don d'ordinateurs et de logiciels à l'école n°1 de Baïkonour au Kazakhstan et apporté son soutien au symposium de Saint-Gall, qui favorise les échanges académiques et les prises de contact entre des représentants de l'industrie et du monde politique et des étudiants de l'université de Saint-Gall en Suisse.

SES est membre de la Fédération Astronautique Internationale (IAF), une organisation internationale qui a pour but de promouvoir les activités spatiales à l'échelle mondiale.

SES a continué d'apporter son soutien financier à l'Institut Saint Joseph de Betzdorf, au Luxembourg, un foyer pour personnes atteintes d'un handicap mental.

SES a apporté un soutien financier à l'initiative luxembourgeoise « Business Initiative 123-GO » destinée à promouvoir le développement de projets innovants. SES soutient également la Fondation de l'IDATE de Montpellier en France, dont la mission est d'accompagner les décisions stratégiques de ses clients sur les secteurs des télécommunications, des médias et de l'internet.

En 2007, SES est devenu membre du groupement d'intérêt économique Shanghai 2010, qui a pour mission de représenter le Luxembourg à l'exposition universelle à Shanghai en 2010.

En 2008, SES a renouvelé son soutien financier à un festival local de musique au Grand-Duché de Luxembourg, « Musek am Syrdall ».

Des capacités satellitaires et des téléports de SES NEW SKIES ont été affectés au projet de démonstration des cyberécoles dans le cadre de l'initiative lancée par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Avec nos deux autres partenaires, iDirect et Intersat Africa, nous nous sommes engagés à fournir une solution satellitaire complète pour 35 écoles. Le projet vise à démontrer l'intérêt des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et concerne 96 écoles dans 16 pays africains. Organisation panafricaine parrainée par l'Union africaine, NEPAD vise à créer des partenariats privé-public pour s'attaquer aux problèmes de développement de l'Afrique.

Aux Etats-Unis, les collaborateurs de SES ont parrainé des programmes visant à promouvoir les études techniques et scientifiques dans les écoles. Sur douze écoles publiques à avoir déposé un dossier, sept ont reçu une aide. Ces subventions ont permis de financer des activités variées tels un club de robotique, où des collaborateurs de SES ont aidé des élèves à construire des robots, ou bien un projet appelé « Lead the Way » visant à préparer les élèves d'une école du New Jersey à réussir des études d'ingénieur.

Accordées aussi bien à des écoles maternelles qu'à des classes de terminale, ces subventions sont revues par un comité du personnel de SES.

SES ASTRA a contribué au projet SatElections qui consiste à produire et à diffuser par satellite des modules de formation à distance sur l'assistance électorale et l'administration électorale efficaces. Ce projet pilote, lancé en novembre 2008 à Kinshasa, dans la République Démocratique du Congo, est financé par la Belgique, le Luxembourg et l'Italie, et est développé par un consortium industriel coordonné par l'Agence Spatiale Européenne.

Protection de l'environnement

Les entreprises du groupe SES s'emploient à respecter l'environnement et à aligner leur conduite et celle de leur personnel sur les principes du développement durable. Le principe est de veiller à ce que tous les services, aussi bien ceux que nous fournissons que ceux qui nous sont fournis par des tiers, respectent les normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement.

SES se conforme aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où les entreprises du groupe exercent leurs activités, ainsi qu'aux meilleures pratiques de l'industrie. L'objectif est d'améliorer en permanence nos performances environnementales et de réduire le potentiel de nuisance de nos activités.

Les activités de SES et de ses entités opérationnelles sont essentiellement des activités bureautiques et technologiques. Dans notre activité, nous encourageons les économies d'énergie et de ressources naturelles et nous avons réussi à mettre en œuvre un programme de cogénération reposant dans la mesure du possible sur des énergies renouvelables. Nous appliquons un programme de recyclage visant à réduire sinon à éviter la production de déchets et à les retraiter de la manière la plus efficace possible. Ce programme est contrôlé par des organismes indépendants et régulièrement soumis à des contrôles de qualité. Nous organisons également régulièrement des formations sur l'environnement et encourageons notre personnel à adopter, dans le cadre des activités professionnelles, des comportements responsables sur le plan de la préservation de l'environnement.

Les entités opérationnelles de SES appliquent les meilleures pratiques pour minimiser l'impact environnemental des activités sous-traitées, telles que la fabrication et la mise en orbite des satellites. Elles veillent également à ce que les rayonnements émis par leurs stations terrestres restent en-deçà des limites définies par les pays concernés et se soumettent, à ce titre, à des audits annuels effectués en interne ou par des organismes accrédités spécialisés dans la sécurité industrielle.

Déclaration de responsabilité

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration et de la direction de la société d'assurer le respect de procédures comptables adéquates permettant, à tout moment, la présentation de la situation financière du groupe ne comportant pas d'anomalies significatives. Cette responsabilité couvre également la mise en place d'un système de contrôles internes approprié garantissant un déroulement efficace et transparent des opérations commerciales du groupe. Conformément à l'article 3 de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons que, à notre meilleure connaissance, les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, préparés suivant les normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle des actifs et passifs, de la situation financière et du bénéfice de l'exercice 2008. Par ailleurs, la présentation des informations financières par la direction contient une description fidèle des développements et des opérations du groupe durant l'exercice, ainsi que des risques auxquels le groupe est confronté le cas échéant.



René Steichen
Président du
Conseil d'administration



Romain Bausch
Président et
Directeur général